



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation à Villers-Perwin

Le 16 mai 2017 – compte rendu de la séance

Présents :

- Pour les **citoyens** : **37 personnes inscrites** (liste en annexe)
 - Pour les **mandataires (7)** : Emmanuel Wart, Patrick Barridez, Michel Lardinois, André Lemmens, Philippe Jenaux, Anne Mathelart, Marie-Cécile Corbisier-Loriau
 - Pour l'**Administration communale (3)** : Bernard Wallemacq, Delphine Deblaer, Ingrid Lavendy.
 - Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan
-

Ordre du jour :

1. Introduction
 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
 3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR
 4. Consultation par thématiques et résultats
 5. Jeu des affirmations
 6. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
 7. Conclusion
-

1. Introduction

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants.

Il rappelle que l'Opération de Développement Rural (ODR) rythme la vie communale des Bons Villers depuis 1993, avec des réalisations d'envergure telles que l'aménagement des places de village, des maisons de village, d'une maison multiservices, de pistes cyclables, d'un atelier rural,... C'est un processus participatif qui permet de co-construire avec les citoyens les projets à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les agents communaux relais de l'ODR et les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

4. Consultation par thématiques – synthèse des résultats

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au pré-diagnostic présenté.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes par table de 6 à 8 personnes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts/opportunités et aux faiblesses/menaces pour la commune selon les 3 thématiques traitées:

- Cadre de vie
- Socio-économique
- Dynamiques locales

Lors de cette consultation à Villers-Perwin, 6 tables de discussion ont été organisées. Il n'y pas eu de table spéciale pour les élus communaux car elle avait déjà eu lieu dans d'autres villages.

<i>Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,...)</i>	
<i>Atouts/Opportunités</i>	<i>Faiblesses/Menaces</i>
Système de poubelles à puces	Limitation de l'accès au parc à conteneurs
Parc à conteneurs	

<p>Mise en place de dispositifs ralentisseurs et de signalisation de la vitesse</p>	<p>Vitesse rapide sur certaines routes, problème de sécurité (rues Tilleul, Aubry, Couronne et certains chemins de remembrement) - non respect des limitations</p> <p>Utilisation abusive des chemins de remembrement par les véhicules privés</p> <p>Manque de casses-vitesse >> Inefficacité des ralentisseurs</p> <p>Signalisation entrée d'agglomération</p> <p>Danger des priorités de droite, mauvaise signalisation</p> <p>Trop grand charroi de poids lourds</p> <p>Circulation aux abords d'école (le matin et le soir) incompatible avec la voirie actuelle et le manque de respect des règles (parking) – pas de contrôle</p> <p>Trottoirs pas aménagés ou manquants notamment pour accéder aux écoles (sécurité, poussettes et personnes handicapées)</p>
<p>Nombreux sentiers pédestres</p>	<p>Sentiers non balisés</p>
<p>Piste cyclable entre Villers et Frasnes</p>	<p>Pas de zone de piste cyclable séparée de la route</p> <p>Pas de RAVeL dans la commune</p>
<p>Entretien des voiries</p>	<p>Manque d'entretien des voiries</p> <p>Routes en mauvais état (nids de poule...)</p>
	<p>Propreté des trottoirs à rigoles</p> <p>Problème de propreté aux alentours des espaces publics (notamment les écoles)</p>
<p>PCDN</p> <p>Pré fleuri sur le bord des routes</p>	<p>Pas assez d'info pour PCDN</p> <p>Usage des herbicides</p> <p>Trop grande proximité de produits chimiques (risques sanitaires pour la population)</p> <p>Quartier du Warchais : nuisance des choucas !</p>

Densité du village Typologie du village (en étoile) Cadre de vie campagne et environnement rural 80% de zones non bâties Situation « brabant hennuyer » Population privilégiée	Trafic et stationnement liés à de nouvelles implantations (maison repos avec appartements et maison de village) Respect de la tranquillité du voisinage (minifoot sans contrôle, alarme intempestive dans l'école A.Grumiaux) Qualité des travaux réalisés par les autorités (dommage au mur de l'école A.Grumiaux, entretien des biens publics)
Transports en commun divers et proximité des pôles urbains Bonvibus pour les personnes âgées	Liaisons avec les gares et Louvain-la-Neuve Bonvibus peu utilisé

Pistes d'actions :

- ✓ Prévoir une meilleure signalisation et communication pour la préservation de l'environnement (ex. publicité pour la journée de ramassage...)
- ✓ Pistes cyclables pour rejoindre les RAVEls existants
- ✓ Création et sécurisation de pistes cyclables à l'intérieur des villages
- ✓ Poursuivre l'aménagement des pistes cyclables
- ✓ Ouverture du bois de La Hutte
- ✓ Ne pas tondre les bords de routes
- ✓ Coussins berlinois pour diminuer la vitesse
- ✓ Sentier de balade
- ✓ Valoriser les entrées du village
- ✓ Mettre filet à canettes entre Frasnes et Villers
- ✓ Nettoyer les trottoirs (+ rigoles), les pistes cyclables
- ✓ Mettre des fleurs
- ✓ Mettre des parkings
- ✓ Circulation alternée à la rue du Tilleul
- ✓ Réfléchir à l'utilité de la piste cyclable
- ✓ Encourager le civisme par l'exemple de la propreté
- ✓ Aménagement du territoire pour la biodiversité (maisons pour insectes, pollinisation,...)
- ✓ Créer une zone tampon sans produits chimiques aux abords des habitations
- ✓ Sensibiliser encore plus les citoyens au covoiturage (plateforme locale)
- ✓ Plus de vigilance policière le soir
- ✓ Ne pas augmenter le nombre de logements et d'habitants au km²

- ✓ Garder les zones vertes, le caractère rural
- ✓ Ne pas limiter l'accès au PAC à 1 m³ et 1 visite par jour
- ✓ Rapidobus pour Bruxelles, Genappe

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,...)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Bonne accessibilité aux services	Pas de réseau GSM à Villers-Perwin
Commerce de proximité se développe Magasins à la ferme (produits locaux)	Manque d'un commerce à Villers-Perwin Pas de boulanger ou de distributeur de pains Pas de marché
	Grignotage de l'espace rural Projet de constructions Drève de la Source à Frasnes (augmentation de 40 à 50 maisons) Menace d'agrandissement des zonings d'activité économique Le service urbanisme
	Prix du foncier devient inabordable pour les jeunes
Proximité des villes, des centres urbains	Désert économique Cité dortoir avec circulation intempestive les matins et les soirs
1 école par village	Manque de places pour l'école maternelle et primaire Manque de places pour l'accueil à la petite enfance

Pistes d'actions :

- ✓ Privilégier le logement des jeunes de l'entité et leur donner l'occasion de rester
- ✓ Créer à Villers-Perwin un point relais ou de dépôt avec les fermes et les commerces ambulants
- ✓ Faire connaître les commerces et les produits locaux
- ✓ Développer des pôles IT, des bureaux communs pour co-working

- ✓ Organiser un marché (mensuel, nocturne vendredi soir...) pour faire découvrir les produits locaux et prévoir de grandes tables sur la place du village pour socialiser et partager un repas
- ✓ Avoir des normes urbanistiques strictes

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, ...)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Mouvements de jeunesse actifs	<p>Pas de lieux sécurisés lors de grands jeux extérieurs</p> <p>Rien pour les jeunes à Villers-Perwin (terrain ou salle de sport)</p> <p>Pas de terrain extérieur polyvalent sécurisé à Villers-Perwin</p> <p>Conflit jeunes contre vieux (tranquillité voisinage)</p>
<p>Comité des fêtes de village actif</p> <p>Associations très actives (Villersport, Villers en fête, Ligue des Familles, Cap sur le monde)</p> <p>Vie associative et organisations dynamiques via différents groupements, parfois informels</p> <p>Fêtes des jubilés, des noces d'or</p> <p>Population participante aux activités</p> <p>Bon esprit de village (envie de s'investir)</p> <p>Fêtes de quartier</p>	<p>Manque de place de jeux, lieu de partage pour familles</p> <p>Parking lors des animations</p> <p>Incongruité des vies dans les cités et le reste des villages (bagarres lors des fêtes de villages)</p> <p>Manque de contrôle et de sanction</p> <p>Pas de SEL (service d'échanges local)</p>
Activités culturelles (visage et réalité du monde, concerts, voyage des scouts)	
<p>Bibliothèque, ludothèque</p> <p>Conférences organisées par l'école</p>	
	<p>Site internet communal</p> <p>Communication à la population</p>

Tour médiévale à Mellet	Musée de Mellet pas utilisé par les écoles
Bière de Villers-Perwin	
Complexe sportif Choix varié de sports Asbl Villé sport	Complexe sportif trop petit, pas assez utilisé par les écoles mais trop utilisé pour d'autres activités que sportives Pas de piscine

Pistes d'actions :

- ✓ Potager partagé, plaine de jeux, lieu partagé sur terrain communal
- ✓ Moderniser le site internet communal (annonce des activités)
- ✓ Terrains de tennis couverts/skatepark/terrain polyvalent d'activités/expositions d'artistes, de photographes/projections de films/jeux intervillages
- ✓ Accueillir les nouveaux arrivants
- ✓ Rencontres intervillages/intergénérationnelles/tisser du lien
- ✓ Mettre en place des échanges de services (réparation, prêts,...)
- ✓ Village fleuri
- ✓ Petits déjeuners malins avec produits locaux
- ✓ Valoriser 100% d'Arthur Grumiaux
- ✓ Dédier aux jeunes un endroit où ils peuvent s'épanouir (sport) sans nuire à la tranquillité d'autrui
- ✓ Géocaching, circuit thématique

5. Le jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange).

Affirmation 1 : L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune

Majorité de oui

Affirmation 2 : Je participe à des activités dans les autres villages (ex. Rèves)

Majorité de non

Affirmation 3 : Je me déplace en transport en commun

Majorité de non

Affirmation 4 : J'ai déjà emprunté le Bonvibus

Majorité de non

Affirmation 5 : En avril, j'ai acheté des produits fermiers Des Bons Villers

Majorité de oui

Affirmation 6 : Je me balade dans les chemins de remembrement

Majorité de oui

Affirmation 7 : Il est nécessaire que la commune développe les énergies renouvelables

Majorité de oui

Affirmation 8 : Je consulte régulièrement le site internet communal

Moitié de oui et de non

6. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,...).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

7. Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises**.

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,...).

Les habitants présents à cette séance ont été principalement sensibilisés par les panneaux d'annonce aux entrées du village.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Martine Gilles & Dimitri Phukan